

## PV DE CONSEIL D'ÉCOLE

**Date et heure de la réunion :**  
**Judi 9 Novembre 2023 à 17h30**

### **\*Présents:**

Enseignantes : Mme LE NEVANEN, Mme MASSARELLI, Mme SHOLZ, Mme D'ARAUJO, Mme ROUSSELLE, Mme GONZALES

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme BONNOUVRIEE (excusée)

Représentants mairie : Mme CLOUSCARD

Délégués des parents d'élèves :

API

- Titulaires : Mme N'DIAYE, Mme FONTANILLES, Mme AOUDJA, M.ROUX (excusé), Mme ROUSSEAU (excusée)
- Suppléants : Mme TODESCO, Mme GARRIGUES (excusée)

Invités :

- Directeurs ALAE : Mme DEFAYE

OUVERTURE DE SEANCE -17h35

### **1/ Présentation des membres du nouveau conseil d'école.**

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves : La participation des votants est de 116 votants / 228 inscrits, 36 bulletins blancs ou nuls, 80 suffrages exprimés.

Le vote a été fait sous pli porté uniquement.

Taux de participation environ 50%, légère baisse.

### **2/ Vie scolaire :**

- Les effectifs : 124 élèves répartis en 5 classes de la façon suivante →

1 classe de P.S à 27 élèves

2 classes PS/M.S à 26 élèves (6PS et 20 MS)

2 classes de G.S de 22 et 23 élèves

Rq : demande du ministère pour avoir des GS à 24 élèves, CP et CE1 aussi.

Effectifs ALAE : Le matin 30 enfants. Le midi 110 enfants mangent à la cantine : 45 enfants au 1er service et 65 au second.

Le soir 84 enfants restent au goûter et en temps ALAE.

-Organisation ATSEM : Pour cette année, l'école bénéficie d'une ATSEM par classe. La directrice remercie la mairie de cette dotation importante. En cas d'absence d'Atsem non remplacée, la priorité est donnée aux classes où se trouvent des petits. Les Atsems des classes de grande section sont amenées à être mobiles.

-Temps de sieste : Les petits (classe rouge et orange) et les moyens (de la classe orange) qui en ont besoin font la sieste dans le grand dortoir. Les moyens qui en ont besoin et les petits de la classe violette sont couchés dans la salle en face de la classe (préfabriqué). Il y a 14 enfants, toujours les mêmes. Listes établis selon les besoins.

-Présentation de l'équipe de circonscription et du RASED :

Mme BONNOUVRIEE, inspectrice de l'éducation nationale

Mme BENARD, Mme JEAN et M. DELBERT conseillers pédagogiques

Mme FLAVIER, ERVS

Mme MAIGNE-CHENU : référente de scolarité.

Mme DUPOUY-maîtresse E : chargée de l'aide spécialisée. Elle intervient en priorité auprès des élèves de grande section à la demande des enseignantes. Les familles sont informées de

ce dispositif.

Mme ALINE-psychologue de l'éducation nationale.

Dr SAUNDERS : médecin scolaire

Certains élèves, identifiés comme ayant des besoins spécifiques (trouble ou pathologie moteur, cognitifs...) bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation. Ils sont accompagnés d'une AESH sur une partie ou totalité du temps scolaire. Actuellement sur l'école 5 élèves sont notifiés et certains sont en attente de notification.

Il y a une charte des inclusions qui a été mise en place entre la mairie (les crèches) et l'éducation nationale, afin de faire du lien entre les familles et l'école avant l'entrée à la maternelle et de préparer au mieux l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques.

-Cité éducative : Plusieurs écoles de Colomiers bénéficient du label Cité éducative. Le groupe scolaire Hélène Boucher, n'est pas labellisé mais associé. Ainsi il pourra bénéficier de certaines actions. On peut par exemple disposer de traducteurs.

-Le Programme de Réussite Educative (PRE) permet aux familles d'avoir un accompagnement différent, en dehors du temps scolaire. Ce dispositif est mis en place pour les familles qui ne bénéficient d'aucun soins pour leur enfant.

### **3/ Projets : projet d'école et projets ALAE**

-Projets pédagogiques en cours et à venir :

Le bilan du projet d'école a été réalisé l'an passé. Cette année, l'équipe enseignante va étudier les nouveaux axes et les actions du prochain projet d'école. D'ici les prochaines années le groupe scolaire sera soumis à l'évaluation d'école (toutes les écoles seront concernées d'ici 3 ans). L'un des objectifs de l'évaluation d'école est d'accompagner les équipes dans l'élaboration du projet d'école.

Pour cette année, l'ensemble de l'équipe enseignante souhaite travailler autour de thème de la nature. Dans ce cadre un lien sera fait avec l'éducation au développement durable.

La compagnie Planète Mômes a joué le spectacle intitulé : *Il était une fois la forêt* pour les classes de PS et MS le 10 octobre dernier. (Financement coopérative scolaire)

Le vernissage de l'exposition de Noël, initialement prévu le lundi 11 décembre ne pourra certainement pas avoir lieu en raison du plan vigipirate en cours.

La coopérative scolaire offrira une séance de Cinéma à tous les enfants de l'école le vendredi 22 décembre (séance le matin). Goûter de Noël en attente. Un sapin sera livré par les services municipaux comme chaque année.

La deuxième exposition est en cours d'élaboration autour du thème de la forêt.

Les enseignants de GS et CP vont également commencer à travailler sur la liaison GS/CP et réfléchir aux actions qui seront mises en œuvre dans l'année. Ces actions seront en lien avec un temps de formation spécifique pour les enseignants de grande section et de CP.

-APC :

Les APC ont lieu les lundis et mardis de 11h30 à 12h10 pour les MS et GS. Les MS participant aux APC mangent au 2ème service.

#### APC Grande Section :

En période 1 (septembre et octobre), chaque enfant a pu bénéficier de séances d'APC afin de faire un point sur les acquis de moyenne section. Entre autre dans la reconnaissance des lettres en Capitales d'Imprimerie et des chiffres et de leur représentation. (de 1 à 6).

En période 2 (novembre/décembre), des petits groupes travailleront selon leur besoin sur la reconnaissance des lettres en capitale et script, la construction du nombre

#### APC Moyennes Sections :

En Période 1, 2 groupes de 4 élèves dans chaque classe ont bénéficié des APC, uniquement des élèves mangeant au 2ème service.

Compétences travaillées :

- Pratiquer divers usages du langage oral, être plus à l'aise pour s'exprimer
- Reconnaître son prénom, son initiale et quelques lettres
- Manipuler les petits nombres de 1 à 3 ou 4

La même organisation sera reprise pour la période 2, avec des groupes de 3 ou 4 enfants qui ont besoin de consolider et de poursuivre ces mêmes compétences.

#### -Projets ALAE/PEDT

-Appels à projet PEDT qui devront passer en commission : 4 demandes annuelles possibles.

-Lire et faire lire : les jeudis midi 30min pour les MS et GS et 30 minutes le soir pour les PS (de 16h30 à 17h)

-Les MS du 1<sup>er</sup> service : 16 en début d'année et 14 après les vacances en accord avec les parents.

-Les party Kids (les jeudis soir avant les vacances), pour la prochaine party kids il y aura un défilé de doudous.

-Terra cycle (récup gourde, feutres et stylos)

-Semaine de l'UNICEF ( semaine du 20 nov) focus sur le droit d'aller à l'école et le droit à l'alimentation + Prix de la littérature jeunesse avec l'association Lire et faire lire, en lien avec la médiathèque de Colomiers

-Décoration des sapins de la ville de Colomiers

-Instrum' ton carnaval

-Passerelle en fin d'année pour les grandes sections (temps du midi et temps du soir)

#### **5/ le règlement intérieur de l'école.**

Le règlement intérieur est élaboré à partir du règlement type départemental.

Les ajouts suivants sont proposés : *partie A-8Liaison parents-enseignants*

*Pour toute question ou problème concernant leur enfant, les parents doivent prendre rendez-vous avec l'enseignant (utiliser le cahier de liaison et/ou l'adresse mail de la classe ou de l'école pour toute demande).*

*Les échanges oraux ou écrits se font dans un cadre communicationnel serein et respectueux. L'équipe enseignante et la direction se réserve le droit d'interrompre toute communication si ce principe n'est pas respecté.*

Le règlement intérieur sera transmis aux parents.

Vote : 11

Pour : 11

Contre: 0

#### **6/Sécurité**

Tous les exercices de sécurité (incendie et PPMS) sont réalisés de façon conjointe entre l'école maternelle et l'élémentaire.

→ Le premier exercice incendie s'est déroulé le jeudi 18 septembre 2023. L'évacuation s'est bien déroulée et le comptage a pu être effectué sans difficulté. Pas d'observateur côté maternelle.

→ Le PPMS intrusion a été réalisé le 25 septembre 2023. Scénario retenu : intrusion côté plateau sportif.

L'exercice s'est déroulé sous forme de jeu : il s'agit de faire le jeu de la tortue et de rester silencieux. Les enfants ont bien réussi l'exercice, même les petites sections. Les consignes de sécurité, à savoir, se confiner dans les plus brefs délais et fermer les portes à clés ont été respectées.

Deux autres exercices, un incendie et un PPMS seront réalisés plus tard dans l'année scolaire.

## 7/Travaux

D'importants travaux ont été effectués durant l'été. La directrice de l'école remercie les services municipaux pour ces travaux.

-Installation de stores solaires sur les fenêtres exposées sud (classe rouge et dortoir)

-Peinture blanche sur les toits

-Installation de ventilateurs au plafond ou brasseur d'air dans toutes les classes et dortoirs

-Végétalisation en cours : Un arbre va être planté dans la cour face à la structure de jeux (adapté au climat et à l'environnement). Arbustes plantés tout le long des grillages sur l'ensemble du groupe scolaire.

-Les demandes d'investissements faites en mai/juin dernier concernent l'année 2023. Les retours de la mairie auront lieu plus tard.

## 8/ Coopérative scolaire

### Point OCCE au 31/10/2023

Solde le 31 août 2023 : 1765.87 €

Solde réel : 2659.13 €

<u>Dépenses depuis 31/08/2023</u>	<u>Crédits depuis 31/08/2023</u>
Achat tapis de repos + bassine dînette = 65.69 € Cotisation OCCE et assurance = 316.05 € Spectacle PS et 2 PS/MS = 360 € <b><u>TOTAL : 741.74€</u></b>	Dons parents : 1635 €  <b><u>TOTAL = 1635 €</u></b>

### Pour comparaison :

Participation des familles en septembre 2020 : 1825 € pour 147 élèves soit **12.41 €/élève**

Participation des familles en septembre 2021 : 1618.5 € pour 149 élèves soit **10.86 €/élève**

Participation des familles en septembre 2022 : 1982 € pour 132 élèves soit **15 €/élève**

**Participation des familles en septembre 2023 : 1550 € pour 122 élèves soit 13.40 €/élève**

(NB : septembre 2021 = année "après-COVID")

A la clôture des comptes le 31 août 2023 nous avons 1765.87€, et au 31 août 2022 : 2257.20€.

⇒ Sur l'année scolaire 2022-2023, nous avons eu plus de dépenses que d'entrées d'argent (491.33 €)

-Actions API :

-vente de gâteaux au marché le 14 octobre

-Autre action : vente de photos

Clôture de séance : 19h20

Signature président :  
D'ARAUJO Hélène



Signature secrétaire de séance :  
MASSARELLI Véronique



**ECOLE MATERNELLE  
HELENE BOUCHER**  
2 rue du Château d'eau  
31770 COLOMIERS  
Tel : 05 61 63 50 51